

PLUi de Porchères : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Porchères (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 février 2026. Il délimite 86 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er avril 2026.

- Le PLUi de Porchères s'applique dans sa version du 26 février 2026 ; nous publions 38 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 86 zones : 16 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 22 agricoles (A) et 48 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Porchères occupe le rang 91 par le nombre de zones délimitées : 31 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 42 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Porchères depuis 2013, pour 37 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	86 zones
Zones urbaines (U)	16 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	22 zones
Zones naturelles (N)	48 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU LIBOURNAIS
Version du	26 février 2026
Partition GPU	DU_200070092
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200070092/a4003fa554e6f730d2771a3a5ba3e207/200070092_reglement_20260226.pdf
Règles extraites	38 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Porchères

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	25 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	27 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PUMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/porcheres-33332>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Porchères : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053568303>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt
13 reconnaissances

9 février 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

1 plan

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UCb, UDa, UDb, UE, UHb, UT

Situation administrative

Code INSEE

33332

Code postal

33660

Intercommunalité

CA du Libournais

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

86 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

86 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

86 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Seurin-sur-l'Isle (3,0 km)

122 zones

Camps-sur-l'Isle (3,4 km)

81 zones

Le Fieu (3,4 km)

87 zones

Saint-Antoine-sur-l'Isle (3,7 km)

51 zones

Gours (4,4 km)

75 zones

Saint-Sauveur-de-Puynormand (5,1 km)

43 zones

Saint-Christophe-de-Double (5,6 km)

78 zones

Puynormand (5,9 km)

49 zones

Saint-Médard-de-Guizières (6,4 km)

144 zones

Les Églisottes-et-Chalaures (7,2 km)

111 zones

Les Peintures (7,8 km)

146 zones

Coutras (7,9 km)

293 zones

Chamadelle (9,7 km)

110 zones

Abzac (10,4 km)

116 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/porcheres-33332>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Porchères : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Lagorce (13,5 km)	132 zones
Sablons (14,4 km)	76 zones
Guîtres (14,5 km)	67 zones
Saint-Denis-de-Pile (15,3 km)	285 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/porcheres-33332>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.